

Conseil municipal 20 mai 2016

1) Investissements pour les jeunes

Le sondage réalisé fait apparaître trois souhaits : un circuit à bosses pour VTT demandé par près de 60% des jeunes qui ont répondu, et dans une moindre mesure, 20% chacun, un circuit skatepark et un espace multisports.

Une étude sera menée pour la réalisation de ce circuit qui pourrait être situé près de la salle Tenlor : sécurité, coût...

Sera aussi étudiée la possibilité d'ouvrir au public le terrain multisports de l'école primaire : protections supplémentaires, caméras de vidéosurveillance...

2) Aire de jeux actuelle et parvis de la mairie annexe

Des jeux pour les enfants de moins de 12 ans ont été installés l'an dernier, en particulier une « maisonnette à grimper ». Le parvis, en macadam coloré, est accessible depuis le nouveau parking situé derrière l'ancienne cure. Nous l'avons rendu accessible aussi depuis le parking de la salle d'asile. C'est un espace uniquement piétonnier où tous les véhicules sont interdits, de même que les jeux de ballon.

Force est de constater que nous n'arrêtons pas de « jouer aux gendarmes ». La circulation, vélos, scooter... y est régulière, les jeux de ballon également. La maisonnette des tout petits est devenue un point de rendez-vous pour de grands adolescents qui la squatte pour y fumer, pour y apposer des graffitis, ... et les premières dégradations apparaissent.

Le conseil municipal demande au maire de prendre un arrêté concernant toute cette zone du centre bourg. La maisonnette sera momentanément démontée, en y donnant toute la publicité nécessaire. Un courrier sera envoyé aux parents des adolescents identifiés et « récidivistes ».

3) Espace culturel

A compter du 31 mai, l'espace culturel Pierre Aubry sera géré par un groupe de bénévoles du village sous la houlette de Mme Kowalik, adjointe à la culture. Madame Natacha Ferrand devient la personne référente de la bibliothèque.

4) Subventions

Monsieur le maire informe le conseil des demandes faites auprès du Conseil départemental et auprès des services de l'état, demandes concernant les travaux programmés durant l'année.

5) Travaux

Monsieur le maire informe le conseil des travaux en cours de réalisation (travaux électriques, travaux sur les bâtiments : services techniques, salle polyvalente, salle Tenlor, travaux de voirie, ...) et sur la programmation des travaux à venir (travaux sur les réseaux en juillet, travaux sur le parking de l'école primaire cet été, travaux de réalisation du jardin public en septembre, travaux de rénovation et de mise aux normes des bâtiments publics au retour des demandes de subventions, ...)

6) Taxe d'aménagement

La création du chemin d'accès à l'entreprise Clot a été réalisée grâce à la participation financière de la commune (12%) et de la communauté de communes (88%). Le conseil municipal donne son accord pour reverser à la communauté de communes cette taxe d'aménagement à hauteur de son investissement.

7) Demandes diverses

Le conseil donne son accord pour la vente de deux parcelles, l'une à la gare d'Aillevillers, l'autre à la gare de Saint-Loup.

Le conseil donne son accord pour autoriser, à la rentrée de septembre, l'utilisation aux fins d'entraînement, de nos terrains de football par le groupement de jeunes du Val de Semouse.

Le conseil donne son accord pour signer la motion de soutien à la candidature de la ville de Paris à l'organisation des jeux olympiques 2024.